

Projet culturel pluriannuel basque

Culture basque 2007-2013 : "devenir ensemble"

Pantxoa ETCHEGOIN, Directeur de l'Institut culturel basque

Culture basque 2007-2013 : "devenir ensemble" est le titre du programme pluriannuel de l'Institut culturel basque, proposé par Pantxoa Etchegoin et approuvé par le conseil d'administration du 21 octobre 2007. Ce programme fait partie du Projet de territoire Pays Basque 2020.

1. LE CONTEXTE SOCIO-CULTUREL

L'Institut culturel basque, dans le cadre de son nouveau programme Batekmila, a réalisé en partenariat avec Eusko Ikaskuntza et le Cabinet de prospection sociologique du Gouvernement basque, une importante enquête sur les pratiques culturelles et les identités collectives en Pays Basque.

Ce travail servira, sans aucun doute, de point d'appui et de réflexion pour les orientations futures des politiques culturelles à mener au Pays Basque, essentiellement en matière de culture basque.

Il donne une photographie complexe du Pays Basque, singulier par son attachement à sa langue d'origine et un fort sentiment identitaire, pluriel dans ses professions de foi, ses pratiques culturelles, ses engagements associatifs. Ainsi, tout est en devenir : la notion de territoire, l'expression linguistique et culturelle, et particulièrement la conscience identitaire.

1.1. Le Pays Basque face à la diversité culturelle

Le Pays Basque connaît depuis plusieurs années de profondes mutations démographiques et sociales. Les flux migratoires importants se traduisant par l'installation toujours plus massive de résidents extérieurs, une dynamique démographique marquée par le vieillissement de la population locale ou encore le phénomène de rurbanisation qui gagne de nombreuses bourgades de l'intérieur des terres sont autant d'éléments forts qui marquent jusqu'au paysage linguistique et culturel du Pays Basque.

La mixité ou diversité culturelle est à présent de mise et l'identité des habitants de ce pays se décline de manière plurielle, au travers de la cohabitation sur un même territoire historique de basques, de bascophones, de membres d'autres communautés culturelles et de nouveaux résidents aux origines multiples.

1.2. Une convivialité culturelle à instaurer

Dans un tel contexte sociologique, le défi qui se pose pour la société basque réside dans l'établissement d'espaces d'échange et d'interconnaissance entre et au sein de ces diverses communautés.

Cette problématique locale rejoint des aspirations de dimension internationale comme celle sur la diversité culturelle défendue dans l'article 2 de la Déclaration universelle de l'UNESCO qui souligne que « dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction

harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques »

En effet, la culture basque peut être un vecteur de premier ordre dans la construction de rapports sociaux marqués du sceau de la convivialité entre basques/non-basques, bascophones/non-bascophones, citadins/ruraux. L'ICB reste persuadé qu'au travers de ses expressions propres (langue basque) mais aussi universelles (danse, chant...) la culture basque peut constituer un référentiel commun à l'ensemble des habitants du Pays Basque, intégrateur des différences et des capacités créatrices de chacun.

Encore faut-il rendre cette culture séduisante et accessible, particulièrement du point de vue de son contenu. Il appartient à l'ICB de susciter le désir de langue et de culture basque, notamment en milieu urbain.

Aussi, pour l'ensemble du projet, une attention particulière sera portée à la mise en place des actions, essentiellement dans les domaines de la communication et de la médiation, afin que la culture basque soit accessible au plus grand nombre.

1.3. La culture au cœur du territoire

Les préoccupations culturelles doivent être présentes dans tous les axes d'un projet de développement à l'échelle du territoire Pays Basque. En effet, comme toute culture, la culture basque est un facteur de développement économique, social et personnel. Elle rassemble autour d'elle un large public qui désire s'investir et coopérer, par la participation ou l'initiation à des nouveaux modes d'expression. Elle renforce l'image d'un Pays Basque dynamique et fortement attaché à son identité.

Il faut donc que les territoires s'organisent en matière culturelle, non seulement pour importer des grands spectacles, mais aussi pour faire participer les habitants à la vie culturelle de leur village ou de leur communauté de communes.

C'est la raison pour laquelle les communes, les communautés de communes doivent s'impliquer dans cette dynamique pour fixer des pistes d'actions avec les acteurs culturels de proximité tels que les centres culturels et scènes de pays qui bâtiront un projet pertinent au service du territoire. Il faut également favoriser les projets collectifs, en partageant davantage les savoir-faire, en matière de formation et d'éducation artistique pour les enfants par exemple, ou dans l'utilisation d'équipements communs pour des événements de plus grande envergure.

Enfin, dans un esprit de complémentarité et de réciprocité, les grandes villes de la côte peuvent être solidaires, en mettant à la disposition des communes de l'intérieur des spectacles programmés sur leur territoire, ou en mettant en réseaux des compétences déjà existantes, par exemple dans le domaine des arts ou de la musique.

L'Institut culturel basque continuera d'être un centre de ressources pour la culture basque tout en contribuant, en partenariat avec les structures de proximité, à mener une démarche globale de politique culturelle.

1.4. Du village à la planète Monde

La culture basque doit s'adapter aux grandes mutations socio-économiques et culturelles, que ce soit sur un plan local ou global. En effet, la mondialisation suscite des opportunités et des défis nouveaux pour la culture et les politiques culturelles.

Toutefois, cette tendance au global peut engendrer certaines conséquences néfastes pour les cultures spécifiques. On sait que quand deux cultures d'influence inégale sont en contact (acculturation), celle qui est dominante peut fragiliser l'autre, voire la faire disparaître. Si une culture veut rester vivante, elle doit suivre les différents mouvements planétaires. Mais elle doit dans le même temps être suffisamment solide pour s'ouvrir aux autres, sans perdre son âme.

Le Pays Basque a des dénominateurs communs (une langue, un patrimoine historique et culturel, des expressions artistiques, une façon de vivre et de s'épanouir) qu'il doit sans cesse cultiver et c'est sur cette base qu'il lui faudra bâtir le futur. Ce pari sur le futur passe par la mise en commun d'idées, de connaissances, de créations contribuant à un enrichissement et une compréhension mutuels.

Face aux dangers d'un déferlement à l'échelle mondiale de produits culturels uniformes diffusés par l'industrie du divertissement et les multinationales, des actions volontaristes doivent être entreprises pour développer les industries culturelles en matière d'expressions basques, y compris les nouvelles technologies d'information et de communication, ceci afin d'assurer à la population le pluralisme artistique.

Enfin, le développement durable d'un territoire doit prendre en compte le domaine culturel, souvent oublié dans les différentes réflexions menées en la matière. Ceci nécessite de transmettre la culture basque aux enfants (notamment par l'éducation artistique) et plus largement à un grand public afin qu'ils s'impliquent tout au long de leur vie dans un processus de formation et d'enrichissement.

Aussi, faut-il en particulier créer des ponts entre le monde culturel et celui de l'enseignement et la recherche, imaginer des passerelles entre cultures locales et extérieures. Vaste chantier où tout un chacun doit toujours garder à l'esprit la nécessité d'un projet collectif qui réponde aux besoins culturels et linguistiques des habitants du Pays Basque.

2. HISTORIQUE ET DEVENIR DE L'INSTITUT CULTUREL BASQUE

(Résumé)

2.1. 16 années d'expérience professionnelle et de suppléances multiples.

Actions propres en nette augmentation.

Mise en place de programmes pluriannuels fédérateurs.

Aujourd'hui, dans le cadre de Pays Basque 2020, il souhaite donner une orientation créatrice et généreuse à la culture basque. Pour ce faire, nécessité de renforcer son rôle, surtout dans la médiation.

2.2. La culture basque dans le projet de territoire

Mandaté par le Conseil de Développement et le Conseil des Elus pour définir les principaux enjeux en matière de culture basque. Démarche collective (60 associations et partenaires y ont pris part).

Deux grands enjeux se sont dégagés :

- Faire de la culture basque un élément de rayonnement du territoire.
- Maintenir et consolider la cohésion interne du monde culturel basque, en prenant en compte la réciprocité territoriale, les relations transfrontalières et le développement durable.

L'Institut souhaite s'investir en privilégiant 4 axes :

- Valoriser le patrimoine immatériel et l'éducation à la culture ;
- Renforcer l'aide à la création ;
- Soutenir la diffusion sous toutes ses formes ;
- Approfondir son rôle de médiation.

Tout en associant le local et l'universel, en favorisant les échanges culturels et en touchant des nouveaux publics et domaines d'activités.

3. ACTIONS OPERATIONNELLE 2007-2013

3.1. Le patrimoine, source de créativité.

3.1.1 Collecter, conserver et valoriser le patrimoine oral du Pays Basque

Modalités d'application :

- Engager un programme pluriannuel de collecte de la mémoire orale, sur un territoire donné (démarrage en Basse-Navarre en 2007) : rencontre avec les habitants, enregistrements, vidéos ;
- Cataloguer les ressources collectées (constitution d'une base de données) ;
- Valoriser les archives orales : réalisation d'une exposition itinérante, de conférences, d'actions éducatives, diffusion via internet, création ;
- Participer à la mise en place d'un Centre de l'Oralité, pour la conservation, l'étude et la valorisation des archives.

3.1.2 Privilégier la recherche ethnographique

Modalités d'application :

- Stimuler la recherche ethnographique à partir de thèmes patrimoniaux liés au Pays basque ;
- Créer, à partir des compétences en ethnologie de l'ICB, des partenariats sur des projets communs avec des institutions et associations telles que le

Musée Basque, le CEP d'Irissarry, le nouveau Centre d'archives, Abbadia, etc. ;

- Renforcer le rôle d'ingénierie et de médiation avec les associations et les institutions concernées ;
- Proposer une bourse d'étude annuelle à des jeunes chercheurs universitaires dans les domaines du patrimoine et de la culture basque, ceci en relation étroite avec les projets de l'ICB.

3.1.3 Transmettre et éduquer à la culture basque

Modalités d'application :

- Créer des outils de connaissance de la culture basque, modernes et ludiques (livres thématiques, comme l'anthologie de la littérature basque par exemple, DVD, expositions,...), particulièrement en direction des enfants scolarisés qui ne bénéficient d'aucune sensibilisation à la culture basque ;
- Proposer au grand public des kits de formation et des supports ayant trait à la culture basque (chant, musique, théâtre, patrimoine, ...) ;
- Mettre en place des actions incitant à découvrir la culture basque, dans les bibliothèques-médiathèques par exemple (conférences illustrées ou autres) ;
- Faire participer les enfants, et plus largement le grand public, aux créations artistiques et littéraires, en privilégiant la rencontre avec les artistes ;
- Proposer des rencontres intergénérationnelles entre personnes âgées et enfants et valoriser ces actions en les diffusant au travers d'expositions, de supports électroniques...

3.2. La créativité, essence de la culture

Modalités d'application :

- Proposer un accompagnement artistique aux acteurs amateurs, avec des professionnels ou amateurs expérimentés et en s'appuyant sur un lieu-ressource ;
- Aider les amateurs et les artistes professionnels dans la mise en place et le suivi de leurs projets ;
- Soutenir l'écriture en langue basque (littérature pour enfants, roman, oeuvres théâtrales, commande et/ou concours) ;
- Repérer de jeunes artistes et les accompagner dans leur parcours de création et de diffusion ;
- Mettre en place un fonds d'intervention pour la coproduction discographique d'un projet retenu par un jury et destiné à la publication d'un premier disque ;

- Soutenir et/ou initier des expérimentations artistiques à partir de la culture traditionnelle basque, en créant entre autres des liens trans-artistiques ;
- Mettre en place des échanges et des résidences d'artistes, en associant création et éducation (population locale, enfants, personnes âgées...), et en privilégiant les relations transfrontalières.

L'Institut culturel basque entend faire un effort particulier, dans les prochaines années, en faveur de la création théâtrale basque, et plus particulièrement du théâtre pour enfants. Il serait, par exemple, nécessaire de mener une réflexion en la matière avec les comédiens, les enseignants, les formateurs, etc. De même, le monde du cinéma basque qui a été peu exploré jusqu'à présent fera partie des secteurs d'activités à dynamiser.

3.3. La diffusion, toutes voies comprises...

3.3.1 Soutenir activement la diffusion des artistes basques

Modalités d'application :

- Mettre en place un plan pluriannuel d'aide à la diffusion, tant des pratiques amateurs que professionnelles, au Pays Basque et à l'extérieur, en produisant des outils de promotion adaptés (guides des artistes et références discographiques en ligne) ;
- Intégrer la culture basque à des programmations plus globales (scènes de pays, organisateurs de spectacles, festivals, comités de fêtes...) ;
- Faire participer les acteurs locaux à la réappropriation de la mémoire collective de leur ville ou village à travers des animations liées à des thèmes ou personnages célèbres (Labéguerie, Larzabal, Dibarrart, Mendiague, etc.) ;
- Mettre en place un plan pluriannuel qui renforcera les relations transfrontalière en partenariat avec des villes, des structures culturelles ou des associations d'Outre-Bidassoa ;
- Privilégier les échanges culturels avec d'autres régions ou pays du monde, sous forme de rencontres interculturelles ;
- Mener une réflexion approfondie concernant l'édition et la diffusion discographique d'expression basque (coproduction de disques par ex.), en partenariat avec les professionnels de ce domaine.

3.3.2 Valoriser la culture basque dans les médias et au travers des nouvelles technologies

Modalités d'application :

- Créer des contenus numériques à haute valeur ajoutée culturelle qui seront consultables depuis le site portail de la culture basque www.eke.org et au

travers d'autres terminaux (CD-ROM, DVD-ROM, assistants personnels, téléphones portables) ;

- Mettre en place une veille technologique permettant d'utiliser au mieux les nouvelles évolutions technologiques dans l'optique d'une valorisation numérique des ressources culturelles et patrimoniales ;
- Développer la dimension culturelle des T.I.C comme outils de création et de diffusion ;
- Proposer, en partenariat avec les médias, des supports ou animations spécifiques (créations artistiques...) ayant trait à la culture basque, et être centre-ressources pour les médias nationaux.

3.3.3 Créer des synergies entre la culture basque et le monde économique

Modalités d'application :

- Proposer en partenariat des outils de connaissance de la culture et du patrimoine basques adaptés au monde de l'économie ;
- Créer au sein de l'ICB un groupement d'entreprises mécènes, autour du thème « Culture basque et économie » ;
- Mettre en place des actions communes en matière de tourisme culturel ou lors de manifestations d'envergure à l'extérieur du Pays Basque (salons professionnels par ex.) ;
- Être partenaire d'événements culturels, au sein de l'entreprise (créations artistiques,...) ou à l'extérieur.

3.3.4 Inscrire durablement «Le Pays Basque dans le monde et le monde en Pays Basque»

Modalités d'application :

- Mettre en place des échanges culturels avec la diaspora basque, avec programmation d'actions opérationnelles pluriannuelles, en partenariat avec différents centres basques du monde et organismes tels que l'Institut Etxepare mis en place par le Gouvernement Basque ;
- Être partenaire de rencontres et d'expériences artistiques autour de la diversité et des droits culturels, à travers un programme commun d'actions, dans les domaines du chant, de la musique, de la littérature et du théâtre, en premier lieu avec l'Europe de l'Est ;
- Promouvoir la mobilité des jeunes artistes basques, pour les inciter à découvrir et à participer à d'autres formes de création à travers l'Europe (par exemple via les pépinières européennes pour jeunes artistes) ;

- Soutenir des actions de traduction d'oeuvres basques en d'autres langues.

3.4. La médiation au cœur des actions

3.4.1 Renforcer le rôle de médiation de l'Institut culturel basque

Modalités d'application :

- Organiser des rencontres régulières et des forums de discussion entre associations, artistes amateurs et professionnels, artistes et population locale ;
- Etre médiateur auprès des artistes et des associations pour l'aide à la création, la formation, l'éducation artistique et la diffusion, ceci afin d'optimiser les différentes étapes ;
- Renforcer la médiation auprès des nouveaux publics, essentiellement sur la côte (espaces commerciaux, bibliothèques, universités, associations culturelles, acteurs touristiques), en mettant en place un plan d'actions ciblées sur les différentes thématiques culturelles ;
- Créer, à destination d'un large public, une exposition itinérante « Batekmila-les mondes basques », moderne et interactive, en communiquant auprès des enfants, personnes âgées, du grand public, par des actions concrètes de vulgarisation (conférences, chant, musique, improvisation versifiée, danse,...)
- Rechercher des partenariats pour la création d'un Espace multimédia de la culture basque.

3.4.2 Mettre en place des outils d'évaluation des projets

A la fin de chaque année, l'Institut culturel basque fera un bilan moral et financier de ses activités, projet par projet, qu'il présentera à ses administrateurs et, tout particulièrement, à ses différents partenaires financiers.

CONCLUSION

L'ICB souhaite jouer un rôle déterminant pour mener ce programme. Il s'agit d'un programme partenarial à la fois ambitieux et réaliste qui nécessitera beaucoup de médiation.

L'ICB doit se doter de nouveaux moyens, condition pour s'inscrire pleinement dans le nouveau projet et répondre à l'un des défis du territoire : valoriser et transmettre notre héritage culturel, facteur essentiel de développement durable.